

D.O.T- MOSTAGANEM -
SOUS DIRECTION TECHNIQUE
DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

Réf: DOT/SDT/DRA/ 70 /2023

Mostaganem, Le 01/08/2023.

LA DIRECTRICE D'ALGERIE TELECOM DE MOSTAGANEM
A
Monsieur Le Gérant de l'Entreprise BELGHITIA ABDELLAH

Objet: Mise en demeure (1^{ère}) dépôt de facturation relatif aux travaux de rétablissement de dégât de lignes au niveau de Fornaka et Bouguirat.

ODS : N°226/23 du 05/06/2023.

J'ai le regret de vous informer que malgré l'achèvement des travaux cité ci-dessus depuis Le 08 Juin 2023 et malgré plusieurs rappels des responsables des centres CMP de Ain Nouissy et CMP Mostaganem 2 pour déposer votre dossier de facturation, aucune suite ne m'a été réservée à ce jour.

Par ailleurs, Je vous informe que mes services rencontrent des difficultés pour vous contacter (téléphone injoignable).

A cet effet, je vous mets en demeure pour remédier la situation dans les meilleurs délais.

A défaut, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.



Directrice Opérationnelle des
Télécommunications
de Mostaganem
Signée : GOUAL Yasmina